

Questions orales

M. Stanfield: De la réponse du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, je déduis qu'il n'a pas lui-même fait de recherches relativement à l'avis donné par le comité consultatif et qu'il n'a pas jugé nécessaire de s'intéresser à la question de réductions éventuelles des livraisons des pays non arabes de l'ordre de 125,000 barils par jour et des fondements qui justifieraient ces réductions.

M. Sharp: J'ai la plus grande confiance en mon collègue.

Des voix: Oh, oh!

M. Sharp: J'ai pleine confiance dans les déclarations qu'il a faites à la Chambre et je répète que le ministre me semble avoir agi très prudemment et tous les partis de la Chambre devraient l'appuyer.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

LE PROJET DE L'ALBERTA DE HAUSSER LE PRIX DU
PÉTROLE BRUT DANS TOUT LE CANADA—LES
ENTRETIENS AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL—LA
RÉACTION

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources sur un sujet qui concerne directement tous les Canadiens et qui fait suite à l'annonce faite hier par le premier ministre de l'Alberta concernant certaines mesures que son gouvernement prend ou entend prendre afin de hausser le prix du pétrole brut pour tous les consommateurs du Canada? Les mesures proposées par le gouvernement conservateur de l'Alberta ont-elles été discutées avec le gouvernement fédéral et quelle est la réaction du gouvernement fédéral face à ces mesures prises par le cheik Lougheed de l'Alberta?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, au cours de discussions qui durent depuis plusieurs semaines on nous a fait tenir une description générale du projet de loi proposé par le premier ministre de l'Alberta. Nous avons soulevé deux points principaux, à savoir que la mise en application d'un projet de loi de cette nature ne devrait pas aller à l'encontre de la responsabilité générale du gouvernement du Canada en matière de commerce intérieur et, en deuxième lieu, les répercussions possibles de ces propositions du point de vue de la péréquation fédérale. Il y a de toute évidence un certain nombre de questions sérieuses et importantes à traiter à cet égard et c'est pour cette raison que nous poursuivons les pourparlers et que nous escomptons discuter au cours des deux prochaines semaines des autres incidences possibles.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, comme le projet de loi déposé par le gouvernement conservateur de l'Alberta comporte une hausse très marquée du prix de tous les produits pétroliers pour les Canadiens, puis-je demander au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources s'il a accepté de débloquer les prix le 31 janvier, s'il s'est

[M. Sharp.]

entendu avec le gouvernement albertain quant à la nature des hausses de prix après cette date et, dans l'affirmative, quelle sera leur importance?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, nous avons eu des entretiens sur ces questions, mais nous ne sommes pas parvenus à une entente sur la position adoptée de part et d'autre.

M. Lewis: Étant donné que c'est l'avenir du Canada et non simplement le jeu politique à la Chambre qui est en cause dans la question de l'énergie...

Des voix: Oh, oh!

M. Woolliams: Qui est-ce qui joue ce jeu?

M. Lewis: Il est évident que tous les conservateurs à la Chambre appuient les hausses décrétées par le gouvernement conservateur de l'Alberta.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. A l'ordre, s'il vous plaît. La parole est au député de York-Sud.

M. Lewis: Comme, je le répète, l'avenir du pays est lié à l'approvisionnement en énergie et au prix extorqué des Canadiens par les sociétés multinationales avec le concours des conservateurs du pays...

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. A l'ordre, je vous prie. A mon avis, le député devrait poser une question.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre. Je crois que le député d'Athabasca demande la parole pour un rappel au Règlement.

M. Yewchuk: Monsieur l'Orateur, je regrette d'interrompre le député qui est censé être en train de poser une question, mais, à mon avis, le chef d'un parti national ne devrait pas encourager la discorde au pays en faisant des allusions puériles au sujet du premier ministre d'une province.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: J'aimerais bien que nous revenions à la période des questions. Le député pourrait peut-être poser sa question, ce qui nous permettrait d'avancer un peu.

M. Lewis: Mes excuses, monsieur l'Orateur, mais pareille déclaration faite sous le prétexte d'un rappel au Règlement ne peut passer sans réplique.

Des voix: La question!

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député veut invoquer le Règlement; je lui donne la parole.

● (1430)

M. Lewis: Le fait est, monsieur l'Orateur...